

Réf : 02/IMP/2023

## **Gestion de l'impartialité**

La politique de EURL INTERTEK ALGERIA LTD est de s'engager à mener ses activités d'évaluation de la conformité en toute impartialité et d'être entièrement responsable de l'impartialité de ses activités de certification de systèmes de management et/ou produits.

EURL INTERTEK ALGERIA LTD ne tolère aucune pression commerciale, financière ou autre qui puisse compromettre son impartialité.

EURL INTERTEK ALGERIA LTD s'engage à exercer ses activités de certification de systèmes de management et/ou produits en toute impartialité, et assure la bonne gestion des conflits d'intérêts et l'objectivité de ses activités de certification de systèmes de management et/ou produits.

EURL INTERTEK ALGERIA LTD à l'aide de son processus d'analyse de risques pour l'impartialité, identifie, analyse, évalue, traite, surveille et documente les risques liés aux conflits découlant de la prestation de certification, y compris les conflits résultant de ses relations au sein de EURL INTERTEK ALGERIA LTD ou des activités d'autres personnes, organismes ou organisations, à l'intérieur ou à l'extérieur de EURL INTERTEK ALGERIA LTD.

Si une relation crée une menace pour l'impartialité, EURL INTERTEK ALGERIA LTD documente et est en mesure de démontrer comment éliminer ou minimiser cette menace au minimum et documenter tout risque résiduel. La démonstration couvrira toutes les menaces potentielles identifiées.

La Direction passera en revue tout risque résiduel afin de déterminer s'il se situe dans les limites d'un risque acceptable.

Le processus d'évaluation des risques comprend l'identification et la consultation des parties intéressées appropriées, « comité d'impartialité » pour recommandations sur les sujets affectant l'impartialité, y compris la transparence et l'image publique. La consultation des parties intéressées appropriées sera réalisée de façon équilibrée, sans prédominance d'un intérêt particulier.

Date : 24-09-2023